

Ici on agit !

Métropole de Lyon

## **Biodéchets : 20 000 composteurs individuels bientôt distribués, les inscriptions ouvertes en avril**

La Métropole prévoit de distribuer 20 000 composteurs individuels (pour l'habitat pavillonnaire) en 2021, afin de réduire progressivement la part de ces déchets organiques dans les bacs gris (30 % actuellement).

Par J.-P. C. - 17 mars 2021 à 07:15 | mis à jour le 29 mars 2021 à 11:38 - Temps de lecture : 2 min



Le déploiement des composteurs va s'accélérer. Photo Progrès /Philippe TRIAS

C'est inscrit dans la loi : la Métropole doit mettre en place une solution de tri à la source des biodéchets d'ici le 31 décembre 2023. C'est ainsi que ce mardi 16 mars, les élus ont accéléré sur ce dossier.

La Métropole prévoit ainsi de distribuer 20 000 composteurs individuels (pour l'habitat pavillonnaire) lors de l'année 2021, afin de réduire progressivement la part de ces déchets organiques dans les bacs gris (30 % actuellement). Le tout sera accompagné d'une formation à distance. Le formulaire de demande sera téléchargeable sur le site internet de la Métropole. L'enveloppe budgétaire prévue est de 606 000 euros.

Trois dispositifs vont être mis en place. Le premier est le compostage de quartier et en pied d'immeuble avec un objectif de 1500 sites à la fin du mandat. Le compostage individuel sera déployé lui, dès juillet 2021 pour les habitants résidant dans des maisons individuelles avec jardin. L'inscription sera possible à partir du 26 avril sur la plateforme Toodego.com. Pour finir, une borne d'apport de déchets alimentaires sera installée pour les villes et centre-bourg, dès septembre 2021 pour l'ensemble du 7<sup>e</sup> arrondissement.

## **Une expérimentation dans le 7<sup>e</sup> arrondissement**

Dans les zones urbaines denses, en complément des composteurs partagés d'initiative citoyenne (objectif : 1 000 de plus pendant le mandat), la collectivité va déployer de 1 500 à 2 000 points d'apport volontaire, en commençant par Lyon.

Une expérimentation sera menée, à partir de septembre, dans le 7e arrondissement de Lyon, avec 180 points d'apport volontaire. « Des seaux et sacs kraft seront distribués gratuitement », ajoute la maire de l'arrondissement Fanny Dubot.



**Fanny Dubot**

@FannyDubot



La Métropole de Lyon vient de voter pour l'expérimentation de la collecte des biodéchets dans le 7eme arrondissement de Lyon  
Dès septembre 2021, 180 points d'apport volontaire seront mis en place, des seaux et sacs kraft seront distribués gratuitement. [@isa\\_petiot](#)